

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »**29 avenue de Verdun****63190 LEZOUX****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE****REUNION DU 13 DÉCEMBRE 2018**

L'an deux mille dix-huit, le 13 décembre, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, au Bâtiment intercommunal à Lezoux, après convocations légales en date du 06 décembre 2018, sous la présidence de Monsieur Florent MONEYRON.

Etaient présents :

M. Michel MAZEYRAT	Mme Monique FERRIER
Mme Josiane HUGUET	M. Thierry TISSERAND
M. Jean-Baptiste GIRARD	Mme Élisabeth BRUSSAT
M. Didier MATRAS	M. Florent MONEYRON
M. Jean-Philippe AUSSET	Mme Nicole BOUCHERAT
Mme Aline ROCHE	M. Bernard SAXER
M. Daniel PEYNON	M. Didier BLANC
Mme Annick FORESTIER	M. Cyrille COURTY
Mme Marie-Evelyne TIZORIN	Mme Marie-France BARRIER
Mme Marie-France MARMY	M. René FAVY
M. Christian BOURNAT	M. Yannick DUPOUÉ
Mme Catherine MORAND	M. Daniel DUVERT
M. Guillaume FRICKER	Mme Laurence GONINET
M. Bruno BOSLOUP	

Votaient par procuration :

M. René GODIGNON (à M. Jean-Baptiste GIRARD)
Mme Agnès LAVEST (à M. Didier MATRAS)
Mme Monique ROUGIER (à Mme Marie-Evelyne TIZORIN)
M. Alain COSSON (à Mme Marie-France MARMY)
Mme Sylvie ROCHE (à Mme Catherine MORAND)
Mme Isabelle BRACALE (à M. Thierry TISSERAND)
M. Julien THEILLIER (à M. Florent MONEYRON)
Mme Sophie CARRÉ (à Mme Élisabeth BRUSSAT)
M. Bernard FRASIAK (à Mme Marie-France BARRIER)

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Monsieur Guillaume FRICKER, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**Objet : TOURISME / CULTURE – ANIMATIONS 1^{er} SEMESTRE 2019 –
ENVELOPPE PREVISIONNELLE ET SIGNATURE DES
CONVENTIONS/CONTRATS**

**TOURISME / CULTURE – ANIMATIONS 1^{er} SEMESTRE 2019 –
ENVELOPPE PREVISIONNELLE ET SIGNATURE DES
CONVENTIONS/CONTRATS**

Monsieur le Président informe l'Assemblée que la communauté de communes Entre Dore et Allier proposera au premier trimestre 2019, dans la continuité des actions entreprises, des animations telles que des spectacles dans le cadre du festival « les jeunes pousses », animations en relation avec l'activité touristique...

Il convient donc :

- d'inscrire au BP 2019 une provision budgétaire pour le 1er semestre, d'un montant de 5000 euros.
- d'autoriser le Président à signer les contrats/conventions qui s'y rapportent.

Par conséquent, Monsieur le Président propose à l'Assemblée :

- De prévoir les inscriptions afférentes au BP 2019 pour un maximum de 5000 euros dédié aux animations du 2nd semestre ;
- De l'autoriser à signer les conventions / contrats.

Après en avoir délibéré, le conseil de la communauté de communes APPROUVE les propositions de Monsieur le Président, à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,

Fait et publié à Lezoux, le 18 décembre 2018

Signé par Florent MONEYRON, Président.